

Juillet 2016

# Le 430

✓ Villers-le-Bouille  
*Une commune où il fait bon vivre* 3

Le mag où il fait bon lire !

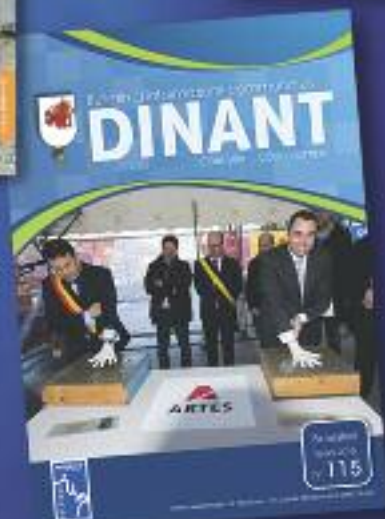
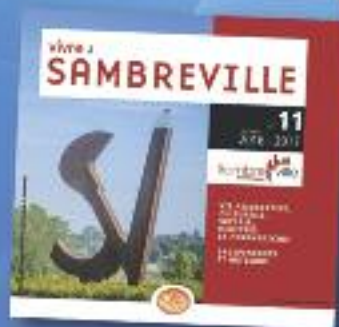


Les jeunes au cœur de l'action - p. 6-

Notre société édite depuis plus de 30 ans  
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,  
vous désirez un renseignement sur nos services ?  
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :  
via Tél. **071 / 74 01 37** ou via mail : [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)



# Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

## Editorial



### Editeur responsable :

Collège communal  
de Villers-le-Bouillet

### Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques  
085/308.827

### Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions  
Tél. 071/74.01.37

### Prochaine parution du 4530 :

12 septembre

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Chers Villersois,

Les plus jeunes profitent d'une période de vacances bien méritée après tous les efforts fournis durant l'année scolaire et plus particulièrement en mai et juin à l'occasion des examens. Les élèves de sixième primaire de notre école communale ont d'ailleurs réussi avec brio leur CEB, certificat qui leur a été remis le 27 juin lors d'une cérémonie dans la salle du Conseil de l'Administration communale.

Cette période de stress, et parfois de tension, terminée, nos enfants profitent tous de ces deux mois d'été pour se reposer, se divertir et surtout recharger les batteries. Certains d'entre eux sont notamment inscrits aux stages mis en place par les services communaux et les différents opérateurs.

Mais les plus jeunes ne sont pas les seuls à profiter de ces mois de juillet et août pour prendre un peu de repos. Pour ceux qui partent à l'étranger, n'oubliez pas de protéger votre habitation durant votre absence. Cela passe par des gestes très simples, comme bien fermer toutes les portes et fenêtres, ne pas mentionner son absence sur un répondeur ou encore sur les réseaux sociaux, donner l'impression que l'habitation est occupée, ...

Les voisins peuvent aussi surveiller votre bien lorsque vous partez en vacances. Une bonne entente est bien entendu primordiale pour cela. N'oubliez donc pas les règles du vivre ensemble durant cette période souvent festive et très animée, surtout lorsque la météo est estivale. Barbecues, fêtes entre amis et autres occasions ne doivent pas créer des nuisances pour les autres.

Bonnes vacances !

Avec tout notre dévouement

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre  
Guy HOUSSA, Philippe WANET, Jacques FORTIN,  
François WAUTELET, Echevins  
Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS

## Sommaire

- Edito – Horaires d'ouverture de l'administration 3
- La Commune à la loupe 4
- Les news de l'ADL 5
- La jeunesse en action 6-7
- Culture / Police / Environnement 8
- 4530 choses à Vivre / Etat-Civil 9
- Grille horaire du Hall des Sports 10

## Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h à 12h	8h à 12h	-	8h à 12h	8h à 12h**
Après-midi	-	-	13h30 à 19h*	-	-

\*Du 1/07 au 31/08 et du 24/12 au 31/12 : de 13h30 à 16h30

\*\* Sauf le service Cadre de Vie (Urbanisme, Environnement, Energie, Mobilité, Logement) sur rendez-vous





# La Commune à la loupe

## Zoom sur le Service Travaux et Entretien



Nettoyage des rues, réparation de voiries, curage des ruisseaux, tonte des bas-côtés, service hivernal, ... Le Service Travaux et Entretien d'une commune est souvent le plus visible pour la population. Les ouvriers, vêtus de leur uniforme orange et voyageant à bord des véhicules communaux, qu'il s'agisse de camionnettes ou de camions, sont l'un des premiers contacts de la population avec leur Commune.

A Villers-le-Bouillet, ce service compte 17 ouvriers présents de janvier à décembre dans les différentes rues de la localité. Supervisés par un contremaître, ils effectuent des tâches multiples et très diversifiées. Outre celles déjà citées ci-dessus, ils gèrent également les espaces verts, aménagent les cimetières, veillent à la propreté publique et à l'entretien des bâtiments communaux. Ils effectuent également de nombreux déplacements afin de transporter le matériel nécessaire aux différentes manifestations (barrières, cimaises ...) et transportent les élèves des écoles à bord du car communal.



Outre les ouvriers de terrain, trois autres employés travaillent au Service Travaux et Entretien au sein de l'Administration communale. La responsable du Service, Valérie Praillet, et l'agent technique, Benoit Simons, gèrent les études techniques, le suivi administratif, financier et technique des dossiers. Ils rédigent également les différents marchés publics nécessaires à la réalisation des travaux. Ils sont aidés dans leurs tâches par un agent administratif, Nathalie Smulders, également responsable de la police administrative.



## Le Service Travaux et Entretien à Villers-le-Bouillet

Responsable du Service : Valérie Praillet

Agent technique : Benoit Simons

Agent administratif et police administrative :

Nathalie Smulders

Contremaître : Alain Hote

Personnel : 17 ouvriers - Téléphone : 085/616.292

## Attention !

- Si vous apercevez une absence d'éclairage public, veuillez contacter Philippe Jacques au 085/616.288 ou par mail à [philippe.jacques@villers-le-bouillet.be](mailto:philippe.jacques@villers-le-bouillet.be) en mentionnant le nom de la rue concernée et le numéro de poteau (il figure sur une plaquette blanche à environ 2 mètres du sol) ;
- L'entretien et le nettoyage des accotements et des filets d'eau sont à charge du propriétaire de la parcelle ;
- Chaque propriétaire ou occupant d'un terrain est tenu de veiller à l'émondage des plantations et à l'élagage des haies bordant la voie publique ;
- Toute intervention ou tout aménagement sur le domaine public est soumis à l'autorisation du Collège communal.

## Le service population vous informe

### Carte Kids - nouveauté

**Avant**, la carte Kids était valable jusqu'au jour anniversaire des 12 ans de votre enfant moins un jour. A 12 ans, tous les enfants devaient recevoir une carte d'identité de type standard.

**A présent**, la carte Kids demandée dans les 3 ans avant les 12 ans de votre enfant reste valable jusqu'à terme échu et elle a une durée maximale de 3 ans. Par exemple, un enfant de 11 ans qui reçoit une nouvelle carte kids la garde jusqu'à ses 14 ans. Il ne doit pas changer de carte à 12 ans. La carte Kids est reconnue internationalement, vous pouvez voyager avec cette carte du moment qu'elle n'a pas expiré.

### Convocation pour carte d'identité

La convocation, bien que très formelle, vous est envoyée à titre INFORMATIF. La loi stipule que seul le citoyen est responsable de sa carte d'identité et doit théoriquement la renouveler spontanément dans un délai raisonnable d'un mois avant la date d'échéance qu'il ait reçu une convocation ou non.

Si vous partez en voyage et que le pays de destination exige une date de validité supérieure à la date d'échéance de votre carte (généralement 6 mois), vous pouvez venir renouveler votre carte d'identité sans convocation. La date d'échéance est écrite sur la face avant de celle-ci.

### Code PIN/PUK perdu ou oublié ?

Vous pouvez commander un nouveau code PIN/PUK à l'Administration communale pour la somme de 3 euros quand vous avez perdu ou oublié le vôtre. Les délais d'obtention sont de deux à quatre semaines.

Mais savez-vous que vous pouvez le commander gratuitement sur le site <http://www.ibz.rm.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/codes-puk/> ? Les délais d'obtention sont les mêmes et le nouveau code arrive à l'Administration communale qui vous prévient dans les plus brefs délais. Quand vous venez le récupérer, vous payez uniquement la taxe communale de 1 euro.

# Les news de l'ADL



## Villers-le-Bouillet a sa Charte de la Ruralité et de la Convivialité !

La Commune de Villers-le-Bouillet s'est dotée d'une charte de la Ruralité et de la Convivialité en cette année 2016. Porté par l'Agence de Développement Local (ADL) et le Service Cadre de Vie, ce document rappelle les éléments essentiels de la vie rurale et de son rythme. Il permet également aux citoyens et aux nouveaux habitants de mieux comprendre et accepter les impératifs de la vie à la campagne.

Mieux vivre ensemble au sein de notre Commune est donc l'objectif principal de cette Charte de la Ruralité et de la Convivialité. Augmenter le respect que porte chaque habitant à l'autre est également un but recherché. Les intérêts des uns ne correspondent en effet pas toujours aux intérêts des autres. En fonction des saisons et de la météo, le même endroit peut être un paysage bucolique ou le terrain de jeu des machines agricoles.

Les droits et les devoirs de chacun sont listés dans ce document distribué en toutes-boîtes à la fin du mois de mai. Les agriculteurs de Villers-le-Bouillet ont d'ailleurs activement participé à sa mise en place à la suite d'une initiative prise par le Comité Culturel de Villers-le-Bouillet lors des fêtes de septembre 2014.



### Feed-back des actions de l'ADL lors du Viller's Day

- **Nouveau répertoire économique** : ce who's who de la vie économique villersoise a été présenté en primeur lors du Viller's Day et vient d'être envoyé en toutes-boîtes à tous les villersois.

Conservez à portée de main cette nouvelle édition qui vous permettra - c'est l'objectif de l'ADL - de trouver près de chez vous ce que vous alliez peut-être chercher ailleurs.



- **Chèques-commerces** : Distribué aux nouveaux habitants et aux jeunes parents, ce chéquier va permettre aux commerces villersois de se faire connaître via des remises et/ou des actions promotionnelles auprès de cette nouvelle clientèle !



- **Marché des artisans** : 12 artisans locaux vous ont présenté leurs produits sortant de l'ordinaire (et bien souvent de leur imagination débridée) pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles lors du Viller's Day le 23 avril dernier.

### Promotion des commerçants, artisans et entreprises locales

Un espace publicitaire, sous la forme d'un présentoir géré par l'ADL, a spécialement été aménagé dans le hall de l'administration communale. Celui-ci, permet à tout entrepreneur, commerçant ou artisan villersois de venir déposer ses flyers et autres cartes de visite (format A5 max.) afin d'avoir une visibilité (gratuite) accrue auprès de son public cible local.

### Succès pour la Rencontre Entreprises

du jeudi 9 juin dernier : une quinzaine d'entreprises étaient présentes pour cette organisation conjointe de l'UCM (Union des Classes Moyennes), la SPI et l'ADL. L'objectif était d'informer au mieux les participants sur les nouvelles obligations en matière de tri des déchets en entreprise. Un lunch convivial et propice au réseautage a conclu cette matinée informative où les décideurs des entreprises de l'arrondissement Huy-Waremme ont de nouveau pu nouer de solides contacts professionnels propices au développement économique de la région !

### Bienvenue à deux nouveaux acteurs économiques

- **Intérieur 4D** qui vous propose, en plus d'un service d'architecture d'intérieur, de nombreux produits de décorations et design (habillage de fenêtres, tissus, revêtements muraux et de sol, placards et mobiliers sur mesure ainsi que des articles divers) que vous retrouverez dans leur showroom très joliment agencé. Venez les découvrir rue de Huy 23B et/ou visiter leur site [www.interieur4d.be](http://www.interieur4d.be).
  - **ProCut** vous propose un service unique de découpe et gravure au laser sur bois, carton, plexiglas, inox, aluminium, pierre et verre. Tout cela dans des dimensions de découpe encore jamais vues en Wallonie. L'atelier est situé rue de Huy 43/2.
- Ces deux nouveaux commerçants ont fait l'objet de nos derniers « Gros plans » que vous pouvez retrouver dans les pages Economie du site Internet de la commune.

# La jeunesse

## En Bref

### Une équipe aux 4 heures vélo de Bas-Oha

Sous l'impulsion d'un parent d'élèves, 6 enfants de cinquième année de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont participé ce lundi de Pentecôte aux 4 heures vélo de Bas-Oha. Un beau moment de partage et d'échange en dehors du cadre scolaire pour Gauthier, Fabian, Lucien, Hélio, Lenny et Maxime ainsi que pour leurs enseignantes et parents. Bravo à ces enfants et ce papa, coach d'un jour, qui ont pris la huitième place pour cette première expérience.

### L'école communale en mode Jeux Olympiques

Juste après l'inauguration du nouveau préau s'est déroulée la fancy-fair de l'école communale. Des festivités placées sous le signe des Jeux Olympiques. Chaque classe est intervenue lors du spectacle qui a ravi parents et autres accompagnateurs.

### Les activités de l'école Saint-Martin

**A partir du 17 août 2016 :**  
du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h

**Visite, accueil, renseignements, inscriptions sans rendez-vous** à l'école Saint-Martin (présence d'enseignants) ou à d'autres moments sur rendez-vous 085/21.26.05  
visitez le site:  
[www.ecolesaintmartinvlb.com](http://www.ecolesaintmartinvlb.com)  
écrivez-nous:  
[ecolesaintmartinvlb@yahoo.fr](mailto:ecolesaintmartinvlb@yahoo.fr)

**Judi 1 septembre 2016 à 8h30 :**  
Rentrée scolaire à l'école Saint-Martin pour tous les enfants nés avant le 31 mars 2014

**Mercredi 7 septembre 2016 de 7h30 à 9h00 et de 11h00 à 13h00 :**  
Journée d'accueil pour les nouvelles familles à l'école Saint-Martin

**Mercredi 7 septembre 2016 à 9h30 :**  
Célébration de Rentrée à l'école Saint-Martin

## Les nouvelles des écoles communales villersois

Plusieurs chantiers sont en cours dans les écoles communales. Ces travaux d'agrandissement avancent à grands pas.

### Le nouveau préau inauguré

L'école communale de Villers-le-Bouillet dispose depuis le début de l'année 2016 d'un tout nouveau préau. Construit en lieu et place de l'ancien préau démolit durant les vacances d'été 2013 suite à des problèmes de stabilité, il permet aux enfants de bénéficier d'un abri en cas de pluie. Les autorités communales l'ont inauguré le samedi 21 mai en présence des élèves, du bureau d'architecture Garcia et de la SPRL Thomassen et fils, maître d'œuvre de cette nouvelle construction toute en couleurs.



### La première brique des quatre classes posée

Au rayon des festivités, les autorités communales ont également procédé à la pose de la première brique autour du bâtiment devant accueillir quatre nouvelles classes sur le site de Villers-le-Bouillet. Cette cérémonie, animée par les élèves de l'école communale, lançait officiellement ce chantier débuté en mars dernier. La construction du bâtiment basse énergie comprenant les quatre classes de 50 mètres carrés chacune devrait être terminée début 2017.



### Le carrelage posé à Vaux

Une nouvelle classe est en cours d'aménagement à l'école communale de Vaux-et-Borset. Les travaux, réalisés par les ouvriers communaux, avancent petit à petit. Le carrelage vient d'être posé. Ils s'attèlent maintenant à la pose de plaques aux murs et au plafond avant de pouvoir entamer la dernière phase de ce chantier.



### La Commune recrute des surveillants pour le temps de midi

La Commune recrute, en partenariat avec l'Agence Locale pour l'Emploi (ALEM), du personnel pour l'encadrement des enfants de l'école communale pendant le temps de midi.

#### MISSION :

- Il s'agit d'effectuer la surveillance des élèves de l'école, durant le temps de midi ;
- Les prestations s'effectuent 4 heures par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h25 à 13h25, à l'implantation primo-gardienne de l'Ecole communale, Rue de Waremme 5 ;
- Les prestations débutent le 1er septembre 2016 pour se terminer le 30 juin 2017 – il n'y a pas de prestation durant les vacances scolaires.

#### CONTRAT et REMUNERATION :

- La personne intéressée peut être engagée en chèques ALEM par l'intermédiaire de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALEM). Il est octroyé un chèque par heure de prestation.
- Pour savoir si vous entrez en ligne de compte pour travailler pour l'ALEM et pour s'inscrire comme travailleur ALEM, veuillez consulter la page internet suivante <http://www.villers-le-bouillet.be/2013-01-31-07-20-51/alem> ou contacter Madame Régine DUSSART par téléphone au 085/23.63.17 (le jeudi matin uniquement) ou au 0484/625 617.

#### COMMENT POSTULER :

Les candidatures devront parvenir à la Commune pour le **12 août 2016, date limite**, à l'attention du Service des Ressources Humaines, Rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Elles devront se composer :

- D'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation avec photo, datée et signée ;
- D'un extrait de casier judiciaire [modèle 2](#) de moins de 3 mois (à demander au Service Population & Etat civil).

Une expérience avec des enfants, en milieu scolaire ou socio-culturel sera considérée comme un atout.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Marie Christine PIRLET à l'administration communale, durant les heures d'ouverture au public ou par téléphone au 085/616.287.



## Des jeunes créatifs au local



Le local a pris des couleurs durant les congés de printemps. Olivier Chaltin, artiste plasticien, et le Service Jeunesse ont proposé un Atelier Créatif à une vingtaine de jeunes des quartiers Mabiets et Panneterie. Le but ? Embellir ce lieu qu'ils occupent chaque mercredi après-midi.

Les chaises sont dès lors devenues l'objet de cet atelier à la demande des enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Chaque jeune a pu customiser son siège à partir de différents motifs que l'on peut retrouver autour de soi. Cet Atelier Créatif a permis d'apporter un maximum de couleurs à l'endroit. Il s'agit aussi d'une belle façon pour eux de s'approprier et de respecter les lieux, mais également d'encourager la créativité de ces enfants et adolescents !



Pour rappel, le local, endroit géré par le Service Jeunesse de la Commune de Villers-le-Bouillet, est ouvert chaque mercredi après-midi entre 13h30 et 16h30. Situé au Clos de la Panneterie, il est uniquement accessible aux enfants et adolescents issus des quartiers Panneterie et Mabiets à partir de 6 ans.

## Place aux enfants : je participe !

La Commune de Villers-le-Bouillet participe une nouvelle fois à l'opération Place aux enfants. Cette journée permet aux petits citoyens wallons et bruxellois, de 8 à 12 ans, de découvrir l'envers du décor du monde des adultes. Durant la journée, les enfants pourront interroger un policier, créer un montage floral avec la fleuriste, ...

L'objectif d'une telle journée consiste à susciter l'intérêt des enfants dans la découverte de leur commune, mais aussi à permettre de s'exprimer et de donner leur avis. Prenez part à cette journée le 15 octobre 2016 en devenant hôte ou accompagnateur. Pour que cette journée soit un succès, vous êtes indispensables !

### Être accompagnateur

C'est évidemment encadrer les enfants, mais aussi et surtout les stimuler, motiver tout le long de leur journée de découverte. C'est être un chaînon central de la journée, car il s'agit d'accompagner les enfants dans leur réflexion et de faire le lien entre le groupe et les nouveaux univers découverts.

### Être hôte d'un jour

C'est ouvrir les portes de son lieu de travail, de son atelier, d'une institution implantée dans sa commune. C'est permettre d'éveiller l'enfant à un aspect concret de la citoyenneté à travers une expérience adulte, et à deux pas de chez lui. Si vous êtes un passionné, ou encore membre d'une association, le rôle d'hôte est pour vous !

### Inscription

Hôte  
 Accompagnateur

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Commune .....  
Email .....  
Téléphone .....  
Activité .....

Le bulletin d'inscription est à remettre à votre organisateur local. Pour connaître ses coordonnées, consultez notre site : [www.placeauxenfants.be](http://www.placeauxenfants.be). Vous serez contacté en fonction des besoins liés à chaque commune.

Vous êtes intéressés, rendez-vous sur [www.placeauxenfants.be](http://www.placeauxenfants.be) ou remplissez le formulaire ci-dessus et renvoyez-le à Mickaël Lhomme, Service jeunesse, Commune de Villers-le-Bouillet, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

# Culture/Tourisme/Prévention

## Le patrimoine religieux mis en lumière

Le patrimoine religieux et philosophique sera à l'honneur lors des Journées du Patrimoine 2016. Les 10 et 11 septembre prochain, vous aurez l'occasion de découvrir les lieux patrimoniaux des six religions officielles de Belgique, mais également de philosophies non confessionnelles, de la franc-maçonnerie et de l'antoinisme.

Plusieurs lieux de culte villersois ouvriront dès lors leurs portes en ce deuxième week-end de septembre. Les personnes qui ont raté les journées églises ouvertes auront l'occasion de découvrir les deux paroisses les plus anciennes de l'entité actuelle de Villers-le-Bouillet : la chapelle Saint-Martin de Villers-le-Bouillet et l'église Saint Rémi de Warnant. Des visites libres et guidées sont mises en place par le Service « Culture et Tourisme » de la Commune de Villers-le-Bouillet, en collaboration avec l'Echevinat du Patrimoine et la fabrique d'église.



### Programme

**Visites libres** de la chapelle Saint-Martin à Villers-le-Bouillet et de l'église Saint Rémi à Warnant. Les 10 et 11 septembre 2013 de 10 à 18h.

**Visite guidée** de Saint Rémi (Warnant) les 10 et 11 septembre à 14h00 et visite guidée de Saint-Martin et du Vieux-Clocher de Villers les 10 et 11 septembre à 16h00.

## Prix « Premiers sportifs » : déposez votre candidature !

L'Echevinat des Sports attribuera les Prix « Premiers Sportifs » au mois d'août prochain. Un trophée sera attribué à toute équipe villersoise qui a terminé à la première place de son championnat durant la saison 2015-2016. Un trophée sera également attribué à titre individuel à toute personne de la commune qui aura réalisé une performance sportive durant cette période.

Vous remplissez l'une des conditions reprises ci-dessus, déposez votre candidature pour le lundi 1er août 2016 au plus tard par courrier à l'adresse suivante : Jacques Fortin, Echevin des Sports, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Les Prix « Premiers sportifs » seront remis le vendredi 26 août à 19h30 au sein de la salle du Conseil de l'Administration communale.

## Vague de chaleur et pics d'ozone : soyez vigilant

Durant cette période estivale, il est possible que vous deviez faire face à des vagues de chaleur ou des pics d'ozone. Durant ces périodes, il est important d'être vigilant avec les personnes de votre entourage, et surtout les personnes les plus sensibles que sont les bébés et enfants en bas âge, séniors, malades chroniques, personnes sous traitement régulier et personnes isolées.

Plusieurs troubles peuvent apparaître en cas de fortes chaleurs, comme par exemple des douleurs musculaires, crampes ou spasmes. Faiblesse, fatigue corporelle, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements peuvent également se faire ressentir. Il est aussi possible d'être victime d'un coup de chaleur, c'est-à-dire que l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est alors rouge et sèche, la personne est confuse. Sans assistance médicale, ce coup de chaleur peut mener jusqu'au coma.

Les pics d'ozone peuvent également amener certains troubles comme un essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, une irritation des yeux, des maux de tête ou encore des maux de gorge.

Pour prévenir ces différents troubles, quelques conseils s'imposent. En cas de vague de chaleur ou de pics d'ozone, buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux, restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone. Fermez fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées, cherchez l'ombre et les endroits frais. Si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20h. Evitez l'alcool et les boissons sucrées et n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.





# 4530 choses à vivre

**Du 15 au 17 juillet**

## Fête à Warnant-Dreye

Le comité des fêtes de Warnant-Dreye organise sa traditionnelle fête Place du Tilleul à Warnant-Dreye.

Au programme :

- Vendredi 15 juillet : souper
- Samedi 16 juillet : bingo, Corrida de 2,5 km, 7,5 km ou 10 km et soirée disco
- Dimanche 17 juillet : brocante et concert country vers 15h.

Informations : Joseph Royer au 0479/59.60.79.

**Mercredi 20 juillet**

## Passage du Tour de Liège à Warnant-Dreye

Le Tour cycliste de la Province de Liège fera un petit crochet par Warnant-Dreye lors de l'étape Braives-Braives le mercredi 20 juillet. En provenance de la rue Roua, l'épreuve empruntera la rue Sauvenière, la rue d'Oultremont, la rue Feron, la place du Tilleul, la rue de Fize et la rue de Huy en direction de Chapon-Seraing. Ce passage est prévu aux alentours de 13h40.

**Dimanche 31 juillet**

## Brocante à Vaux-et-Borset

Organisation du Handball Villers rue du Monument à Vaux-et-Borset.

Informations : André Praillet au 0475/49.10.70.

**Jeudi 4 août**

**Chaque premier jeudi du mois**, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations au 019/67.87.11.

**Dimanche 7 août**

## Exposition canine internationale

Le Sporting Club Canin Villersois organise une exposition canine internationale toutes races à la Maison du Peuple.

Informations : Anne-Marie Graindorge au 0479/29.00.89.

**Lundi 15 août**

### - Brocante à Villers-le-Bouillet

Organisation du Handball Villers rue de Waremmes et places communales à Villers-le-Bouillet.

Informations : André Praillet au 0475/49.10.70.

### - Marche Adepts à Vaux-et-Borset

Marche Adepts au profit de la recherche médicale Marie-Claire Zaros.

**Dimanche 21 août**

## Marche Adepts à Vieux-Waleffe

Organisation du Comité des fêtes au départ de la Maison de quartier de Vieux-Waleffe.

**Samedi 27 août et dimanche 28 août**

## Matches de gala de la Villersoise BC

La Villersoise BC organise deux journées de compétitions amicales le samedi 27 août et le dimanche 28 août. Durant ces deux jours, toutes les équipes du club rencontreront leurs homologues de Liège Basket. Avec en point d'orgue le dimanche après-midi un match de gala de Liège Basket et des Castors Braine.

**Jeudi 8 septembre**

### - Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux

boissons offertes.

Informations au 019/67.87.11.

### - Lotto Quine

Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à l'école Saint-Martin, rue Neuve 8 à 4530 Villers-le-Bouillet. Une participation de 3 euros est demandée.

Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon au 085/21.66.80.

**Samedi 10 et dimanche 11 septembre**

## Journées du Patrimoine

Visites libres de la chapelle Saint-Martin de Villers-le-Bouillet et de l'église Saint Rémi de Warnant de 10h à 18h. Visite guidée le samedi et le dimanche de Saint Rémi de Warnant à 14h et de Saint-Martin de Villers-le-Bouillet à 16h.

**Lundi 19 septembre**

## Séance d'information « La déclaration de succession et vos droits »

Information organisée par le Conseil Communal Consultatif des Aînés et donnée par madame Christine Gaioni, conseillère à la cellule fiscale de la Région wallonne, dans la salle du Conseil de l'Administration communale, rue des Marronniers 16 à Villers-le-Bouillet à 14h.

**Samedi 24 et dimanche 25 septembre**

## Fêtes de septembre à Villers

Le Comité Culturel organise ses traditionnelles fêtes de septembre place Verte à Villers-le-Bouillet. De nombreuses animations sont prévues autour de la fête foraine avec comme point d'orgue le concert de Sun7 Boulevard le samedi 24 septembre en soirée sous chapiteau.

Informations : 0495/236.748

## Etat-civil

### NAISSANCES

KINDERMANS Zoé – Villers • NGUYEN Xuan-Anh – Villers • NGUYEN Xuan-Minh – Villers • GAILLARD Samuel – Vaux-et-Borset • WIRTZ Tom – Villers • WARNIER Clément – Villers • FALL Daouda – Villers • MATHY GÉRIN Marion – Fize-Fontaine • LEROY Alessio – Villers • DELHAYE Victoria – Villers • MIGNON Eléanore – Warnant-Dreye • PORTIER Marion – Vieux-Waleffe • NGUYEN KHAC Quentin – Fize-Fontaine

### MARIAGE

GÉRARD Joël et PIRSON Stéphanie – Villers  
MAX Christophe, inscrit à Braives et GALLET Adeline – Villers  
NYS Frédéric et FURNÉMONT Justine - Villers

### DECES

FEDRIGO Roberta, 94 ans – Villers • BEGUIN Anne, 89 ans, veuve WARNIER Joseph – Fize-Fontaine • MATHIEU Paulette, 85 ans, veuve PIROTTE René – Villers • DOYEN Bertha, 84 ans, veuve HANKENNE Eugène – Fize-Fontaine • LANTIN Laure, 80 ans, épouse BOVY Albert – Fize-Fontaine • COOREMAN Jacqueline, 77 ans, épouse DE NIL Maurice – Vaux-et-Borset • VANDERHEYDEN Liliane, 68 ans, épouse GARREYN Yvon – Warnant-Dreye • HAQUET Kevin, 22 ans – Huy • HANOSSET Jean-Pierre, 64 ans - Villers

**NOCES D'OR** : HITELET Jean et HERMANS Eliane – Villers • LECOCQ Georges et MARCHANT Léa – Villers

**NOCES DE BRILLANT** : CLERBOIS André et DANKO Anne-Marie - Villers

# Grille horaire du Hall des Sports : saison 2016-2017

Envie de vous remettre au sport ? Découvrez l'offre du Hall des Sports de Villers-le-Bouillet pour la saison 2016-2017.

	Grande salle	Polyvalente	Gymnase
Lundi	Basket 16h45 à 20h	Judo 17h30 à 18h30	Vaillante 17h à 18h30
	Badminton 20h à 23h	Karaté 18h30 à 20h	Yoga 18h45 à 21h
Mardi	Basket 16h30 à 19h30	Krav Maga 20h à 21h30	Vaillante 17h à 21h30
	Handball 19h30 à 22h		
Mercredi	FC Vaux : 13h à 15h	Kung Fu 14h à 16h	Vaillante 14h à 17h30
	Basket 15h à 22h	Pré-Judo 16h30-17h15	Vaillante 17h30 à 19h
		Judo 17h30-19h et 19h30-21h	Taijiquan 19h30 à 21h
Jeudi	Foot Vaux 16h à 17h30	Académie des Sports 16-18	Académie des Sports 16-18
	Basket 17h30 à 19h		
	Handball 19h à 22h		
Vendredi	Foot Villers 16h à 17h30	Judo 17h30-19h +19h30-21h	Karaté 18h30 à 20h
	Basket 17h30 à 22h		

Horaire en application au 1<sup>er</sup> aout 2016.

Pour plus d'informations : Dominique Doyen, Service Sports - 085/616.283.

## L'ALEM, votre partenaire titres-services à Villers-le-Bouillet



### Service de notre centrale de repassage de Villers:

- Votre linge en 48h
- Petits travaux de couture

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

- > Dès 7h le lundi et le mercredi
- > Jusque 19h le mardi et le jeudi

rue de Waremmes 17 à 4530  
Villers-le-Bouillet (à côté de l'ancienne administration communale)

Agrément:DC070



Nettoyage à domicile



Repassage à domicile



Nettoyage des vitres



Préparation des repas



Repassage en centrale



Courses

**TEL: 085/23.63.17**



# euro-cuisines neupré

## Choisissez la sécurité!

LG4828273E/DM-H



**OUVERT  
LE DIMANCHE**

### **Euro-cuisines Neupré**

Ouvert même le dimanche de 9h30 à 18h30 - Fermé le mercredi

Route du Condroz, 119 - Neupré

**Tél.: 04.372.07.13**

[neupre@eurocuisines.be](mailto:neupre@eurocuisines.be)

(direction Liège, 300m après le cimetièrre américain)



# ESPACES DE VIE À VILLERS-LE-BOUILLET

RUE DE VINALMONT



A VENDRE: TERRAINS À BÂTIR AVEC  
OU SANS PROJET DE CONSTRUCTION



RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOTRE MAISON TÉMOIN D'HANNUT

Rue de Bertrée, 10 C - 4280 Hannut - T. 019 51 93 00

Ouverte du lundi au samedi de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.

INFOS: 061 53 12 16 | [www.thomas-piron.eu](http://www.thomas-piron.eu)

**HORAIRES D'ÉTÉ À PARTIR DU 15/07**  
Consultez notre site avant votre visite.

**Vert et d'eau**  
par Mikael Lemmens

Création & entretien de vos pièces d'eau et jardins

Mikael Lemmens info@vertetdeau.be  
T. : 0473 25 28 64 www.vertetdeau.be

Nos infirmier(e)s  
dans votre commune  
**04 3 428 428**  
24h/24

**AIDE & SOINS  
A DOMICILE**

[www.asdliege.be](http://www.asdliege.be)

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Votre conseiller en communication,  
Mr Eric se fera un plaisir de vous rencontrer.  
0498 / 53 88 48

**Regifo**  
Edition

[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et dynamique ...  
Rejoignez nous

Nous recherchons des délégués indépendants pour la vente d'espaces publicitaires pour supports communaux dans votre région.  
Clientèle existante et à développer.

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)  
Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville  
Contact : 071 / 74 01 37 de 08h30 à 17h30